

Mesdames, Messieurs les élus des communes voisines,
Messieurs les représentants de la gendarmerie,
Monsieur le représentant des pompiers,
Pradonnaises, Pradonnais.

C'est avec grand plaisir que je vous accueille dans notre belle salle Joseph Mazel pour célébrer ensemble l'entrée dans l'année 2026, entouré de tous les élus municipaux, afin de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre commune compte aujourd'hui 554 habitants contre 401 en 2006, soit une progression d'environ 38 %. Ce chiffre illustre la vitalité de notre territoire et l'engagement de tous ceux qui font vivre notre vie locale.

Je souhaite mettre en avant l'ensemble des élus et des agents de la commune qui se donnent pleinement, au quotidien, dans leur mission de service public. Ils sont ceux qui font vivre l'action publique, l'action politique. Tous ensemble, nous avons le devoir de conduire la bonne marche, la bonne gestion de notre commune, mais aussi d'en assurer l'avenir.

À Pradons, comme pour toutes nos communes, nous voici déjà à la fin de cette mandature 2020-2026 qui s'achèvera ce printemps par un renouvellement électoral de nos conseils municipaux. Cette élection est marquée par le changement de mode de scrutin de liste. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation lors du vote, sinon celui-ci sera nul.

Vous pouvez encore vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au mercredi 4 février sur Internet et jusqu'au jeudi 5 février en mairie.

Nous sommes aujourd'hui en période préélectorale depuis le 1er septembre et je me dois de faire une présentation uniquement des réalisations de l'année précédente.

Je vais développer l'action municipale :

Nous avons renouvelé l'intégralité de notre parc d'éclairage public en LED. Depuis plusieurs années, la commune avait déjà œuvré pour les économies d'énergie sur son bâti. Nous avons souhaité aller plus loin que les horloges astronomiques sur notre parc d'éclairage public composé de 85 points lumineux. Ces travaux de passage en LED des têtes d'éclairage et de rétrofit sur les lanternes, accompagnés d'une mise aux normes des coffrets, permettent désormais d'importantes économies. La baisse d'intensité la nuit va être mise en place après la réception des travaux.

Nous avons profité du renforcement du réseau électrique de l'ancien camping International pour effectuer l'enfouissement des réseaux basse tension, de télécommunications et d'éclairage public, voie Romaine des Helviens jusqu'à l'impasse de la Croix du Peyrou. Ces travaux protègent les lignes des intempéries et embellissent le village.

Je remercie les riverains pour leur patience malgré la gêne occasionnée.

Un dossier complexe : la fibre optique financée par la Communauté de communes.

Environ 70 % de la commune est raccordée. Les travaux ont pris du retard pour plusieurs raisons : changements à plusieurs reprises de sous-traitants pour l'exécution, discussions compliquées entre les intervenants (un an pour poser une chambre de tirage d'Orange...

toujours pas en place), chefs de projet changeants.

Malgré tout, la commercialisation des abonnements devrait débuter à partir du mois de mars pour la partie raccordée.

Concernant la voirie,

les travaux de réfection et d'élargissement des chemins des Ranchins et de Rochessauve ont été réalisés à l'automne avec le soutien d'un fonds de concours intercommunal. Ces opérations ont été complétées par le goudronnage et l'amélioration de la gestion des eaux pluviales rue de l'École.

Sujet préoccupant pour tous : consolidation et gestion de la rivière.

Malgré les opérations de consolidation effectuées sur la pompe de relevage du SEBA, une rupture de canalisation est survenue au mois de novembre. Cet incident a nécessité d'importants travaux afin de stabiliser à nouveau l'ouvrage. Toutefois, à chaque épisode de crue, la rivière continue d'éroder les berges et le chemin d'accès est à nouveau inutilisable pour l'entretien de la pompe.

Suite aux démarches conjointes menées avec la mairie de Chauzon, l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin), en charge notamment de la gestion des cours d'eau, ne considère pas à ce jour le déplacement du banc de galets comme une solution. Une prestation externe auprès du CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) a été sollicitée afin de déterminer quelles autres solutions seraient techniquement envisageables et adaptées, en attendant le déplacement éventuel et très coûteux du poste de relevage.

Je regrette qu'un an plus tard, malgré l'accord de la Direction Départementale des Territoires de faire une étude de déplacement des galets, l'EPTB, par l'intermédiaire de sa directrice, refuse cette hypothèse. C'est une perte de temps qui peut être préjudiciable pour l'environnement et les habitants de Pradons et Chauzon.

Autre point : la liaison entre le chemin de l'Ardèche et le cimetière.

Le projet entre dans sa phase finale sur le plan administratif. Nous avons un accord avec les derniers propriétaires et les documents sont chez le notaire pour la signature des actes. Les devis des travaux sont en cours pour un commencement rapide du tracé.

Un chantier qui évolue favorablement.

La réhabilitation de la maison dite « Moulin » poursuit son avancement. L'architecte a été retenu, un audit énergétique a été réalisé pour permettre d'obtenir des subventions. Le permis de construire portant sur la création d'un logement locatif sera déposé en début d'année.

Vous voyez que le Conseil municipal ne reste pas inactif.

Avec le Conseil municipal des jeunes et le C.C.A.S, l'année 2025 a une nouvelle fois été rythmée par de nombreux temps forts, mêlant convivialité, mémoire, solidarité et engagement citoyen, grâce à l'implication des élus, des bénévoles, des associations et des habitants. Participation à la cérémonie des vœux, aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Organisation du carnaval, de la Pradonnette, du repas de la Saint-Jean et de l'opération Pradons propre. Le week-end du 25 octobre, consacré à Octobre Rose, avec des randonnées, une démonstration de pole dance et un loto. L'engagement de tous a permis de verser 2 350 € à la Ligue contre le cancer. Cette somme a été complétée par un don de 270 € de l'association Animation Loisirs Pradons. Merci à l'ensemble des participants pour cette belle mobilisation solidaire.

Le C.C.A.S. a organisé le traditionnel repas des aînés, la distribution de colis et le spectacle de Noël pour les enfants de Pradons et Chauzon.

Les associations sont également actives toute l'année :

L'association Loisirs Pradons, avec des activités trois fois par semaine l'après-midi dans cette salle, ainsi que des manifestations festives ouvertes à tous.

L'association de pétanque Chauzon-Pradons, forte de ses 380 licenciés, œuvre activement au développement de la pratique de ce sport. Elle participe aux différents championnats, développe une école de pétanque pour transmettre les valeurs sportives aux plus jeunes, et favorise l'accueil ainsi que l'insertion des personnes en situation de handicap.

Au-delà de la compétition, l'association joue également un rôle essentiel dans le maintien du lien social, en cultivant la convivialité, le partage et la solidarité entre ses adhérents.

En plus des cours de théâtre et de pole dance thérapie, nous avons maintenant du yoga sur chaise.

Merci pour leur engagement et leur énergie.

Je voudrais évoquer maintenant la Communauté de communes.

L'ouverture de la micro-crèche « Les Petits Castors » est prévue pour début février 2026. Ce nouvel équipement, porté par la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, offrira une solution de garde de proximité pour les familles du village et des alentours. Située à proximité de la voie verte, la micro-crèche proposera un environnement calme et pourra accueillir 11 enfants. Elle s'intègre parfaitement dans le paysage. Ce service représente une avancée importante pour la vie locale, en conciliant vie familiale et activité professionnelle.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes, étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement durable et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.

Le but final est, avec des règles communes à tous :

- d'exprimer un projet d'aménagement et de développement durable à l'échelle intercommunale ;
- de réguler le droit de construire ;
- de se doter de moyens concrets et efficaces utiles à l'urbanisme opérationnel ;
- de décider de l'affectation précise des sols à court et moyen terme.

C'est une belle philosophie, mais difficile à mettre en place au vu des disparités des communes du territoire. L'arrêt du document a été voté par le conseil communautaire le 12 juillet 2025. L'approbation pourrait intervenir avant la fin du mandat si les derniers points de réserve relevés par les communes et lors de l'enquête publique sont levés.

La voie verte « Via Ardèche » continue de se développer et de rapprocher nos villages. Les travaux récents, vers le nord en direction de Saint-Jean-le-Centenier comme vers le sud vers Ganières, invitent chacun à prendre le temps, à se déplacer autrement et à redécouvrir à pied ou à vélo la richesse de notre patrimoine. La liaison vers Largentière est en cours de finalisation et l'accès à Aubenas est déjà possible.

Pour conclure, je tiens à rappeler qu'au sein de notre Conseil municipal, chaque élu contribue, dans son domaine de compétence, au bon fonctionnement de la commune :

Anne-Marie : conseillère communautaire, finances, économie et communication
Yvette : enfance, actions sociales et culturelles, communication, membre du CCAS et responsable du Conseil municipal des jeunes
Christine : sports, cultures et patrimoines, ordures ménagères, membre du CCAS et responsable du Conseil municipal des jeunes
Valérie : enfance, actions sociales et culturelles et membre du CCAS
Marie-Paule : développement économique et membre du CCAS
Christophe : mobilité, réseaux, voirie, bâtiments et membre du CCAS
Benoît : tourisme, agriculture et communication
Johann : urbanisme, habitat et vidéoprotection
Samuel : urbanisme, foncier et transition écologique
Et moi-même, conseiller communautaire et coordonnateur de l'action municipale.

Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry :

« La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir les hommes. »

En ce début d'année, nous souhaitons à chacune et chacun de nos habitants santé, bonheur et sérénité.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.